



Assemblée générale

Distr. générale
23 juillet 2014
Français
Original : anglais

Soixante-huitième session

Point 120 de l'ordre du jour

Suivi de la commémoration du bicentenaire de l'abolition de la traite transatlantique des esclaves

Lettre datée du 17 juillet 2014, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Jamaïque auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je vous écris au nom du Comité du mémorial permanent afin de faire le point sur l'initiative tendant à ériger au Siège de l'Organisation des Nations Unies un mémorial permanent en hommage aux victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves.

Vous n'ignorez pas que l'initiative a reçu l'appui unanime des États Membres, lesquels ont adopté chaque année des résolutions dans le cadre de l'Assemblée générale et fourni d'importants moyens financiers pour faire aboutir le projet. Le Secrétariat, notamment votre Cabinet, a également apporté une aide des plus précieuses.

Grâce à la collaboration que nous avons entretenue avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et le Bureau des Nations Unies pour les partenariats, le concours international lancé en vue de sélectionner un projet de mémorial a été organisé avec professionnalisme et en toute transparence, en tirant parti du savoir-faire et des contributions de chefs d'entreprise provenant de tous horizons et de tous pays. L'été dernier, c'est finalement le projet de Rodney Leon « Ark of Return » (L'arche du retour) qui a été retenu parmi 310 propositions représentant 83 nationalités.

Comme vous le savez, l'œuvre choisie a été dévoilée le 23 septembre 2013 lors d'une cérémonie à laquelle vous avez participé en compagnie du Président de l'Assemblée générale et du Premier Ministre jamaïcain, et en présence de plusieurs chefs d'État et de gouvernement, de ministres et de hauts responsables politiques.

À présent, le Comité mobilise toute son attention sur les phases du projet qui touchent à la construction et à l'installation du mémorial. En collaboration avec le Département de la gestion, nous nous sommes fixés pour but de réaliser le projet dans un laps de temps aussi court que possible. Étant donné que le plan-cadre d'équipement est actuellement déployé dans la salle de l'Assemblée générale et ses



alentours, nous espérons que le mémorial permanent sera prêt à être installé au moment où les travaux s'achèveront à cet endroit.

À cette fin, le Comité du mémorial permanent se réjouit de ce que les États Membres aient renouvelé leur soutien à la réalisation du mémorial. À ce jour, le montant des contributions reçues par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les partenariats – Mémorial permanent s'élève à 1 476 514 dollars. Nous engageons vivement les États Membres à envisager favorablement la possibilité de faire une nouvelle contribution volontaire au Fonds de façon à financer le projet jusqu'à son terme.

Vous trouverez ci-joint une liste des contributions reçues par le Fonds d'affectation spéciale au 31 mai 2014 (voir annexe), fournie par le Bureau des Nations Unies pour les partenariats (voir [A/69/93](#)). Sans perdre de vue la noble signification que continue de revêtir la construction du mémorial permanent, la communauté mondiale, unie dans l'appui qu'elle apporte à la réalisation du projet, donnera ainsi la preuve de son attachement à reconnaître et honorer les victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves.

Les contributions au Fonds d'affectation spéciale peuvent être faites par virement à l'adresse suivante :

The United Nations Trust Fund for Partnerships – Permanent Memorial
JP Morgan Chase
270 Park Avenue, New York, NY 10017
Numéro de compte : 485 001276
SWIFT : CHAS US 33

Le cas échéant, les chèques peuvent être adressés à :

The United Nations Trust Fund for Partnerships – Permanent Memorial
United Nations Office for Partnerships
Attention : Ann de la Roche
1 United Nations Plaza, DC1-1328, New York, NY 10017

Le Comité du mémorial permanent souhaite vivement que la communauté des Nations Unies continue d'appuyer cette importante initiative.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 120 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent,
Président du Comité du mémorial permanent
(Signé) E. Courtenay **Rattray**

**Annexe à la lettre datée du 17 juillet 2014 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de la Jamaïque auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les partenariats
– Mémorial permanent : contributions reçues au 31 mai 2014**

(En dollars des États-Unis)

<i>Donateur</i>	<i>Montant</i>
Afghanistan	1 000
Afrique du Sud	101 051
Antigua-et-Barbuda	7 500
Arabie saoudite	10 000
Argentine	10 000
Australie	150 000
Azerbaïdjan	25 000
Bahamas	7 500
Barbade	10 000
Belgique	6 267
Belize	2 000
Bhoutan	1 000
Botswana	10 000
Brésil	20 000
Burkina Faso	533
Canada	19 342
Chili	5 000
Chine	20 000
Congo	9 831
Costa Rica	5 000
Danemark	10 000
Égypte	5 000
Émirats arabes unis	5 000
Équateur	5 000
Espagne	44 615
Ex-République yougoslave de Macédoine	500
Finlande	75 000
Géorgie	5 000
Grèce	1 278
Grenade	5 000
Guyana	5 000
Haïti	15 000
Honduras	2 000
Inde	260 000
Indonésie	500
Irlande	10 000
Islande	1 000
Israël	20 000
Jamaïque	7 500

<i>Donateur</i>	<i>Montant</i>
Koweït	20 000
Libye.	20 000
Lituanie.	2 000
Luxembourg.	55 021
Malaisie.	10 000
Malte.	500
Maurice	5 000
Monaco	6 564
Mozambique (Groupe des ambassadeurs de la Communauté de développement de l'Afrique australe).	2 500
Namibie.	2 000
Nicaragua	500
Nouvelle-Zélande	40 000
Oman	9 979
Pakistan.	25 000
Pays-Bas	34 588
Portugal.	32 782
Qatar	20 000
République arabe syrienne.	1 000
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.	29 076
Sainte-Lucie.	600
Saint-Kitts-et-Nevis	1 000
Saint-Vincent-et-les Grenadines	5 000
Slovénie	11 818
Soudan	1 000
Sri Lanka	500
Suède	10 000
Suriname	10 000
Togo	175
Trinité-et-Tobago	10 000
Turquie	23 500
Total partiel, dons des États Membres	1 288 519
Fondation Ford.	75 000
Donateurs privés.	33 612
Total partiel, dons publics et privés	108 612
Intérêts créditeurs	50 934
Recettes diverses ou accessoires ^a	28 449
Total.	1 476 514

^a Annulations d'engagements contractés lors d'exercices antérieurs et des dépenses d'appui au programme correspondantes.